

ESQUISSE D'UNE PRESENCE ITALIENNE A BALARUC

En préambule du propos que je vais développer, je voudrais rendre hommage à Maurice Burguière. Cet hommage ne va pas seulement à l'ancien Maire de Balaruc qu'il fut, mais à l'ami et au camarade qui accompagna mes premiers pas militants, à l'adjoint aux sports et à la jeunesse qui à Sète développa et impulsa Colonies de vacances, séjours au ski, maisons de jeunes et de la culture, éducation populaire et aide à la pratique sportive en favorisant les expériences pédagogiques de la FSGT avec la tenue des stages Maurice Baquet.

J'ai découvert par la suite que Maurice, s'intéressait à l'histoire de Balaruc, à celle des humbles. En 1984, il me fit parvenir un numéro de « *Reflets* » - Journal Municipal – qui traitait de la raffinerie de pétrole de Balaruc les Bains et de la grève qui menèrent les femmes en avril 1911. Cela me remet en mémoire ce qu'il me disait de Brassens « *la seule chanson de Brassens qui affirme une conscience de classe, c'est le Petit joueur de flûteau* ».

Permettez-moi donc, d'emprunter à Maurice l'anecdote de « l'âne de Poussan », cette histoire qui nous rappelle qu'existait le droit de « lignerage ». C'était la possibilité, pour les habitants de la commune, d'aller ramasser gratuitement du bois sur les terrains communaux ; de quoi se chauffer tout l'hiver ! Il y avait aussi les droits de glandage, de pacage, autant de largesses, si on peut dire, accordée par les seigneurs aux pauvres.

Si en 1346, une histoire de même nature fut à l'origine de la légende des Paillasses de Cournonterral, ici à Balaruc « *l'âne de Poussan* » n'engendra pas les mêmes conséquences et n'eut aucune suite dans les traditions locales.

Mais écoutons Maurice Burguière relater cette période :

« En 1824, les dévastations des bois communaux sont très fréquentes. Le 29 avril, ce sont quatorze individus de la Commune de Bouzigues qui sont arrêtés par le garde forestier. Du 24 mars au 24 juillet, vingt-cinq procès verbaux sont dressés par le garde de Balaruc. Ces dévastateurs se montrent très agressifs, ainsi le garde forestier faillit être assommé par une trentaine d'individus de Gigean. »

Ces faits se reproduisent souvent, note M. Burguière. Le Maire est d'ailleurs amené à se faire accompagner de plusieurs habitants armés de fourches pour protéger le garde forestier. D'autres anecdotes pourraient être citées, mais retenons celle de « l'âne de Poussan » plus pacifique.

« un jour, la maréchaussée, guidée par le premier magistrat, surprend des individus de Poussan. L'âne est saisi chargé du transport du bois coupé. Le maire décrète alors que l'âne ne sera rendu que lorsque la Commune sera dédommagée. En attendant l'âne est confié aux bons soins de l'aubergiste Labat. Celui-ci nourrit et loge l'heureux anima pour soixante-quinze centimes par jour.

Mais le propriétaire de Poussan, aussi têtu que sa bête, refuse la transaction. Alors, le conseil municipal, inquiet, demande la vente de l'âne afin de rentrer dans ses frais.

Cette vente a effectivement lieu, cinquante-six jours après l'initiative du Maire. Elle rapporte vint et un francs vingt-sept centimes alors que pour la seule pension de l'âne (à laquelle s'ajoute les « provisions de l'avocat » et au tribunal) quarante et un francs cinquante sont versés à l'aubergiste.

Conclusion, les rieurs ne seront pas du côté du Maire, M. Bouat, qui il faut le dire n'est pas très populaire. Absent la plupart du temps, il s'évertuait à défendre des valeurs d'avant la Révolution.

Le rappel de cette anecdote, montre qu'à cette époque l'étranger était proche, et qu'ils étaient nombreux à essayer de surmonter leur misère sur la misère de leurs voisins.

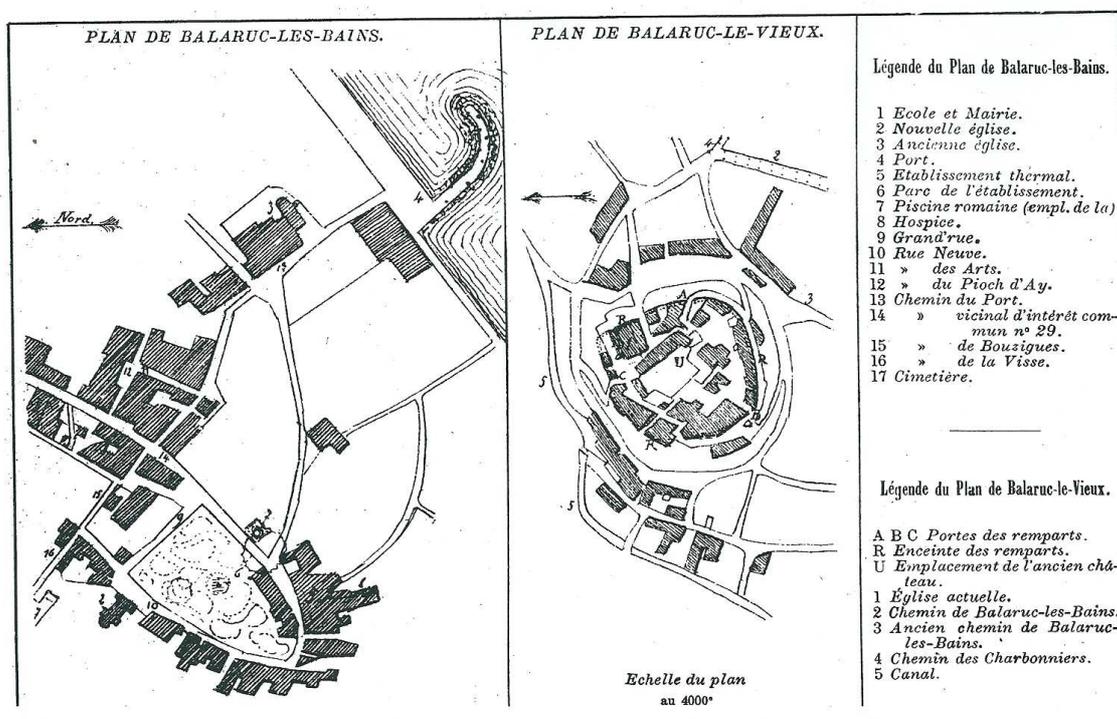
Mais s'il y a ce protectionnisme local, qui se ferme à l'autre, il y a aussi des périodes au cours desquelles les intérêts financiers conduisent à aller chercher l'autre pour profiter de sa misère, pour que sa force de travail soit mise au service de l'industrialisation naissante. C'est cette période que je vais évoquer, en développant mon propos à la manière d'une enquête policière dont je donnerais quelques clés, pour celles et ceux qui voudraient approfondir l'histoire, de l'épisode italien à Balaruc, mais aussi plus tard la présence nombreuse des espagnols.

« *Les italiens de Balaruc les Bains* », est le point de départ de cette enquête qui aujourd'hui prend le visage d'une « *esquisse d'une présence italienne à Balaruc* ». La mémoire collective ne fait mention d'aucun fait qui puisse attester de cette *présence*. La presse de l'époque que l'on peut consulter, *Le Petit Méridional* (de tendance radicale) qui paraît à partir du 19 mars 1876, ne fait pas beaucoup de place à une rubrique Balarucoise et donc aux faits qui pourraient concerner des italiens résidents à Balaruc. L'autre journal *L'Eclair* (de tendance royaliste et clergé) paraît lui à partir du 10 janvier 1882 et ne consacre, lui non plus, pas beaucoup de place à Balaruc.

A cette époque, Balaruc est divisé en deux quartiers, celui du Village de Balaruc le Vieux et celui du Village de Balaruc les Bains. Les quartiers affichent de plus en plus ce que le Conseil Municipal appellera « *cette différence et cette opposition d'intérêt* ». Le 21 février 1886, il déclarera même :

« *La population de Balaruc les Bains est essentiellement commerciale et industrielle, ses intérêts sont entièrement liés avec ceux de la ville de Cette... On trouve un établissement thermal important et toutes les industries qui en sont le corollaire ; en outre, plusieurs maisons de commerces, une raffinerie de pétrole, des hauts fourneaux, etc...*

La population de Balaruc le Vieux est, au contraire, exclusivement agricole, les habitants se livrent à la culture de la vigne, des céréales et des fourrages ; leurs relations sont restreintes aux seules besoins d'assurer l'écoulement de leur récoltes. »



La séparation entre les deux quartiers, en 1887, consacrera l'existence de deux communes distinctes, celle de Balaruc le Vieux et celle de Balaruc les Bains. Cependant, il convient de noter l'argumentaire réducteur, ci-dessus, pour justifier l'existence de deux communes séparées. Notons que de 1825 à la séparation, Balaruc a connu 18 maires, dont 5 seulement furent issus de Balaruc le Vieux (soit en 61 ans, 9 ans sous mandat d'élus de Balaruc le Vieux)

Il semble que cette déclaration vise à traduire un état d'esprit qui signifie que les idées nouvelles inscrites dans une démarche de progrès (industrialisation, etc...) qui accompagnent souvent des aspirations républicaines et socialistes, trouvent un terrain plus favorable à Balaruc les Bains.

Mais pour revenir aux italiens, face à l'absence de documents d'archives qui nous permettraient d'apercevoir leur présence, comment progresser dans nos recherches, dans notre traque ? Le regard s'est alors porté sur des documents qui au final seront les seuls qui nous permettront de déceler l'existence des italiens et leur nombre. Ce sont les registres de recensement et ceux renfermant l'état-

civil dont je vais dégager un aperçu, sur une période s'étalant de 1836 à 1931 pour les recensements et de 1875 à 1886 pour l'état-civil. Pourquoi 1931 ? D'une part parce que la présence italienne décroît et d'autre part parce que les registres de recensement consultables sur internet s'arrêtent à cette période. Pour l'état-civil, la période 1875-1886 accompagne assez bien la présence italienne à Balaruc.

BALARUC A TRAVERS LES RECENSEMENTS

Afin de pouvoir apprécier l'évolution de la démographie de Balaruc et de déceler la composition de celle-ci, nous avons donc adopté comme matériaux de nos travaux l'étude des différents recensements de 1836 à 1931, soit une période de près d'un siècle qui va nous permettre de suivre la place des étrangers dans la Cité.

1836 : (publié le 1^{er} Juillet 1836)

Ce recensement dénombre 623 habitants (à cette époque Balaruc le Vieux et Balaruc les Bains ne font qu'un) les individus de sexe masculin sont au nombre de 323 (183 garçons – 123 hommes mariés – 17 veufs). Le sexe féminin compte 300 personnes (149 filles – 123 femmes mariées – 28 veuves).

La colonne qui porte la mention « *Titres, qualifications, états ou professions et fonction* » n'est que succession des métiers suivants « cultivateurs pour l'essentiel, qui se déclinent parfois en agriculteurs, les originalités qui apparaissent sont jardiniers ou journaliers. »

1851 : (pas de date de publication)

La façon dont il exploite les données est à noter, puisqu'apparaît dans ce recensement, la religion des habitants.

La population est toujours en baisse, avec 584 habitants recensés (la situation matrimoniale des hommes et des femmes, fait apparaître un décalage – on dénombre 142 hommes mariés pour 152 femmes mariées. Il y a donc 10 femmes dont le mari ne résident pas dans la commune. Il y a 38 veuves et 12 veufs.

Les garçons sont au nombre de 139 et les filles 121.

Ce recensement fait apparaître le détail des professions avec un décompte genré (Hommes/ Femmes). Ainsi on apprend dans la colonne « Propriétaire – Cultivateurs) qu'il y a 64 hommes et 40 femmes. Dans la colonne « Journaliers – Vignerons – Jardiniers – Laboureurs – etc...) on trouve 110 hommes et 52 femmes.

L'industrie de l'habillement qui regroupe des métiers divers (cordonniers, brodeuses, fabricants de fleurs artificielles, etc...) Il y a 44 femmes pour 1 homme. 50 femmes sont mentionnées comme vivant du travail ou des revenus de leurs maris.

Sur ces 584 habitants, ils sont 582, mentionnés comme français d'origine et 2 espagnols.

Une mention nouvelle apparaît dans ce recensement, c'est celle du Culte. Les 584 personnes sont toutes répertoriées comme « catholiques romains ».

L'année 1850, est la référence de la vie de la population pour ce recensement, c'est une année qui a connu, notamment :

La loi du 31 mai 1850 qui a restreint le suffrage « universel » (instauré en 1848, mais bien qu'universel excluait la participation des femmes) Elle porte désormais à trois ans la durée de domiciliation attribuant le droit de vote, en écartant 30 % des électeurs, plus trois millions d'électeurs pauvres (et toujours les femmes).

Le 8 juin 1850, connaîtra la restriction de la liberté de la presse et la loi sur la déportation politique. Il ne s'agissait pas de peines prononcées par l'autorité judiciaire, mais de mesures administratives prises par l'exécutif. Napoléon III, avait profité de la période révolutionnaire de 1848 pour se faire élire représentant du peuple et Président de la Seconde République. Le 2 décembre 1851, avec son coup d'état, il instaurera le second empire et utilisera abondamment la loi du 8 juin 1850.

1872 : (publication le 15 mai)

La configuration d'exploitation des données s'accompagne cette fois, du lieu de naissance des personnes, ce qui va nous permettre d'enregistrer la présence de 7 étrangers (4 Italiens, dont une famille dont le père est menuisier, l'épouse française et 2 enfants italiens – et 3 espagnols). La progression de la population continue, 782 habitants dont 389 aux Bains et 355 au Vieux et une population « éparses » de 38.

1876 : (Publication 1^{er} Janvier 1877)

En 4 ans la population a progressé de plus de 100 personnes. Elle atteint les 890 habitants, parmi lesquels figurent 10 étrangers. Les deux quartiers affichent un nombre d'habitants quasiment équivalent. Toutefois Balaruc le Vieux avec 428 habitants passe devant Balaruc les Bains qui totalise 425 habitants. La population « éparsée » est de 37 habitants.

1881 : (Publication 15 Janvier 1882)

Tout d'abord la population fait un bond supplémentaire de près de 100 habitants, elle passe à 992 habitants. 347 sont recensés à Balaruc le Vieux et 472 à Balaruc les Bains. Que c'est-il passé depuis 1876 ?

1881, la présence d'une population étrangère importante fait irruption dans des registres. L'examen des patronymes nous permet de déterminer que ce sont essentiellement des Italiens. En face de leurs noms, les mentions professionnelles qui les accompagnent sont – Mineurs – Terrassiers – Maçons – Fondateurs.

Enfin une présence italienne. Mais pourquoi trouver tout à coup des métiers aussi éloignés de l'activité économique traditionnelle ?

Il y avait donc là matière à élargir la recherche. L'enquête venait de dégager des indices conduisant à une piste de nature économique et resserrait notre terrain d'investigation, entre 1876 (dernier recensement) et 1881.

Dans ces registres les femmes sont souvent accompagnées de la mention *Sans profession*. Celles qui sont considérées comme *chef de famille* ont droit à une profession, d'autres appartiennent comme les meubles à des familles de propriétaires. Mais souvent, derrière le vocable réducteur de *Sans profession* se dissimule une profession non considérée et non prise en compte, comme s'il allait de soi que les femmes travaillent sans pour autant être reconnues comme travailleuses.

Ainsi, Paul Gourret¹ dans un ouvrage *Revue maritime* détaille les différentes façons de pêcher. Parlant du grand Bouliech de l'étang de Thau, note :

« Quant au halage (des filets) il se fait assez fréquemment au moyen de deux moulinets ou tourniquets établis à terre à une certaine distance l'un de l'autre. Ces moulinets, montés sur un chevalet en bois, sont pourvus d'une bobine centrale qui a la forme d'un cylindre sensiblement aminci au milieu et qui est actionné de chaque côté par deux roues en fer. Celles-ci, dentées et d'inégales grosseurs, sont mus par une manivelle brisée au moyen de 2 ou 3 hommes. Souvent aussi, le halage se fait simplement à bras, au moyen de deux équipes composées, d'homme, de femmes, d'enfants et de vieillard. »

Cependant il n'y a que les métiers d'hommes qui apparaissent dans les recensements, l'homme est *chef de ménage* l'épouse est *sa femme*.

Mais plus explicite encore, cette description de la pêche de la sardine dans l'étang, spécialité semble-t-il des bouzigaux nos voisins. Voici sa relation :

« Ce sont les bouzigaux qui jettent le sardinal dans l'étang. Sans compter quelques pêcheurs du port de Cette qui opèrent plus spécialement dans l'étang des Eaux blanches, il y a 35 patrons employant 45 matelots. La récolte, rangée dans des banastes en saule ou en osier, de forme ovale et légèrement relevées sur les bords, est ordinairement transportée à Cette, dès le matin, par les femmes des patrons bouzigaux qui, à force de rames, conduisent elles même leurs nacelles... »

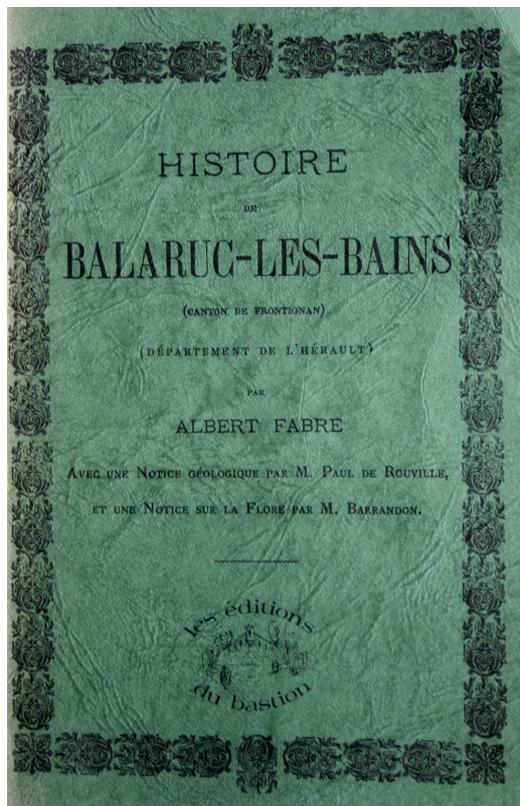
Comme de bien entendu, ces femmes sont sans profession, partir de Bouzigues à la rame jusqu'au bateau de leur mari, souquer ferme jusqu'à Cette et revenir, c'est un entraînement que même les adeptes de Cettarames ne font pas.

Celles qui ramassent les bûches dans les vignes ou qui participent en plus de leur ménage aux travaux quotidiens de l'entretien des jardins ou autres, *Sans profession*.

¹ : Sous-directeur du laboratoire zoologique d'Endoume – Revue Historique 1896 – Gallica BNF – pages 582 et 589.

A QUOI POUVAIENT DONC SERVIR DES MINEURS, DES TERRASSIERS, ETC ?

Les références fournies par les archives départementales, m'ont renvoyé à l'ouvrage d'Albert Fabre « *Histoire de Balaruc les Bains (Canton de Frontignan)* ». Ce livre est paru en 1882, sorti des imprimeries Clavel-Ballivet et Cie à Nîmes.



Page 65 de cet ouvrage, consultable à la médiathèque de Balaruc les Bains, la lecture me permit de faire le lien entre les professions citées plus haut... Pourquoi ? écoutez plutôt :

« Situés sur l'étang de Thau, à proximité du port de Cette, et sur le chemin de fer en construction de Cette à Montbazin, les hauts-fourneaux sont des mieux placés pour traiter les minerais des Pyrénées, d'Espagne et d'Afrique. Les combustibles proviennent de Graissessac, mine la plus voisine ; on en tire aussi du Gard et d'Angleterre.

Les hauts-fourneaux sont adossés aux collines de la Gardiole ; il fallu de grands travaux de terrassement pour niveler les divers étages de l'usine, et plus de 100.000 mètres cubes de rochers ont été abattus par la poudre ; les déblais avaient d'ailleurs leurs utilisations : ils ont permis de faire une longue jetée et un port, dans l'étang de Thau.

Une usine de hauts-fourneaux dépense beaucoup d'eau, et l'eau salée de l'étang eût été peu convenable. Avant toute installation, on a dû s'assurer de trouver une source abondante d'eau douce, assez rare, à proximité de Cette. Des puits et des galeries dans le rocher ont capté les sources qui pénètrent dans ces roches calcaires ; on y puise par jour plus de 2.000 mètres cubes d'une eau légèrement saumâtre, mais suffisante pour les besoins industriels.

Les deux hauts-fourneaux de Balaruc peuvent produire 30.000 tonnes de fonte par an. Ces fontes, obtenues de minerais très purs, sont vendues en lingots aux aciéries, forges et fonderies. Celles à forte teneur en manganèse sont expédiées jusqu'en Amérique. Cette usine, de construction toute récente, réunit tous les perfectionnements apportés depuis quelques années dans la fabrication de la fonte. Quand elle sera desservie par le chemin de fer de Cette à Montbazin, et lorsque l'approfondissement du canal réunissant l'étang de Thau à la mer permettra aux grands navires d'arriver devant la plate-forme des hauts-fourneaux, sa situation sera une des plus favorables parmi les usines du Midi. »

On peut remarquer que si les aspects techniques sont détaillés, le décor bien planté, l'activité humaine qui permit cette réalisation, elle, est par contre absente. Ce qui est bien souvent le cas dans nombre de relations historiques. Alors que justement ce qui nous intéresse, c'est la présence humaine.

Afin de pousser l'investigation, je me suis retourné vers les archives départementales. Là on me proposa un petit dossier « Hauts-fourneaux 1877 » (série 5 M 347). Celui-ci m'orienta donc vers cette période et par conséquent du côté municipal afin de voir ce que pouvait en dire les élus de l'époque. La consultation des registres des délibérations du Conseil Municipal² m'a très peu apporté du point de vue de la connaissance de l'implantation de cette usine. La séance du 23 décembre 1877 abordera indirectement la question des hauts-fourneaux et apportera quelques éléments sur la partie de territoire occupée :

« Aliénation du droit de lignerage, sur la partie garrigue comprise dans le plan des hauts-fourneaux.

Mr le maire a exposé à la Commission que la Société française financière a acheté tout récemment au sieur Fourcade pour construire des hauts-fourneaux, une partie de garrigue située dans la section C du plan cadastral d'une contenance de 14 ha 25 ares 25 centiares, sur laquelle la commune a le droit de lignerage³. La dite société pour être complètement maîtresse de la partie de garrigue sus mentionnée désirerait acheter maintenant les droits de la Commune. Il propose en conséquence de demander à Mr le Préfet l'autorisation d'aliéner ce droit en faveur de la Société financière.

La commission après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire et avoir longuement réfléchi. Considérant que le droit dont il s'agit est de peu de valeur et qu'il convient de favoriser autant que possible les projets de la Société financière demande à Mr le Préfet l'autorisation d'aliéner les droits de la Commune sur la partie de Garrigues comprise dans le plan des hauts-fourneaux et autorise le maire à traité de gré à gré avec le directeur de la Société aux conditions qui lui paraîtront les plus avantageuses pour la Commune. »

Par contre la lecture du *Petit Méridional* du 3 avril 1877, nous amènera des éléments supplémentaires :

« Cette. — Le vœu que nous avons émis depuis si longtemps est au moment de se réaliser. La construction d'une fonderie pour les minerais de fer est décidée et les travaux sont déjà commencés. Les hauts-fourneaux s'élèveront dans la commune de Balaruc sur les bords de l'étang de Thau. Un service à vapeur viendra prendre les ouvriers dans nos murs, les amènera à l'usine et les ramènera le soir.

Cette usine sera construite sur de larges proportions. Elle produira au début 100 tonnes de fonte par jour et ce chiffre sera rapidement porté au double et au triple.

On devine le mouvement qui va se produire dans notre ville au bénéfice de nos braves et laborieuses populations démocratiques. Ainsi trois cents tonnes du minerais étrangers arriveront quotidiennement dans notre port, seront déchargées sur chalands et transportées à l'usine. Cent cinquante tonnes de coke fournies par les bassins houillers de Graissessac et de la Grand Combe devront suivre la même voie.

On peut juger facilement de la somme de travail qui va être offerte aux bras de nos ouvriers. Nul doute que les populations viticoles si cruellement éprouvées par les ravages du phylloxéra n'éprouvent un véritable dédommagement dans les ressources qu'elles trouveront dans les travaux industriels.

Des mesures sont prises pour que les constructions s'élèvent rapidement et pour que hauts fourneaux s'allument au commencement de l'année l'année prochaine et si cet espoir se réalise les ingénieurs auront accompli un véritable prodige d'intelligence et d'activité. »

Cet article pointe quant à lui, l'espoir des ouvriers,.

² : Registre des délibérations du Conseil Municipal 1871-1879 – Bibliothèque municipale de Balaruc les Bains

³ : C'était la possibilité, pour les habitants de la commune, d'aller ramasser gratuitement du bois sur les terrains communaux ; de quoi se chauffer tout l'hiver ! Il y avait aussi les droits de glandage, de pacage, autant de largesses, si on peut dire, accordée par les seigneurs aux pauvres.

Les hauts-fourneaux s'installeront donc sur la Commune avec la bienveillance du Conseil Municipal qui voit là une aubaine pour le développement de la cité. Quelles furent les réactions de la population devant la suppression du droit de lignerage ? nous ne le savons pas en l'état actuel de nos recherches. Ce que nous savons c'est que 5 membres du Conseil ont saisi le Préfet à ce sujet, sans que l'on connaisse pour autant le contenu de leur pétition. Nous n'avons simplement que la traduction lapidaire de cette question traitée dans la séance du Conseil Municipal du 4 mars 1878 avec la mention en marge « *Droit de lignerage - Compagnie des hauts-fourneaux* »

« Après avoir entendu les réclamations des 5 signataires de la demande à Mr le Préfet a décidé par 6 voix contre 5 que le Maire devait continuer à faire partie de la Commission et a nommé Labat Auguste et Vidal Joseph, conseillers municipaux, pour s'associer à Mr le Maire afin de représenter la Commune »

Mineurs, Terrassiers, Fondeurs, je l'ai déjà dit, ces professions accolées à des patronymes à consonance italienne nous ont interrogés, nous qui sommes habitués à une histoire de Balaruc qui ne fait pas apparaître une activité minière.

Il y avait bien une autre piste, ouverte par le livre de « *Géographie du Département de l'Hérault* » sous la plume de Joanne Adolphe (1813-1881) – Consultable sur Gallica, le site numérisé de la Bibliothèque Nationale de France, nous apprend cependant page 55 :

« Le minerai de fer s'extrait dans plusieurs concessions comprises sur le territoire de Balaruc, Cassagnole, Frontignan, Gigean, Saint Pons et Rieussec... »

Cependant il convient d'être conscient que s'il y a de nombreux gisements de fer, ceux-ci semblent très pauvres en minerai. Donc ce n'est pas pour cette activité que les italiens sont présents.

Je reviendrais donc à la piste ouverte par Albert Fabre, rappelons-nous :

« Les hauts-fourneaux sont adossés aux collines de la Gardiole ; il fallu de grands travaux de terrassement pour niveler les divers étages de l'usine, et plus de 100.000 mètres cubes de rochers ont été abattus par la poudre ; les déblais avaient d'ailleurs leurs utilisations : ils ont permis de faire une longue jetée et un port, dans l'étang de Thau. »

De même que pour l'alimentation en eau, il a fallu creuser des puits et des galeries. Il paraît donc évident que la présence des italiens mineurs, fondeurs, terrassiers, est liée à l'implantation des hauts-fourneaux de Balaruc.

Par ailleurs nous sommes dans une période où l'immigration italienne est forte. Entre 1876 et 1900 on dénombre déjà plus de 220.000 départs annuels d'Italiens. Dans un ouvrage *L'émigration italienne de 1830 à 1914*⁴ on apprend que pour le travail dans les mines on réserve aux italiens les spécialisations telles que l'abattage du minerai, le boisage des galeries et tranchées. Un des auteurs de cette étude procède même à une différenciation qui peut nous permettre de déterminer la région d'origine de nos italiens, présents à Balaruc :

« L'ouvrier sarde, très habile prospecteur manie moins bien le pic car la force physique lui fait souvent défaut. On l'emploie plus souvent au triage des minerais. Par contre les Piémontais sont de solides gaillards à qui l'on confie toujours les travaux à la tâche dans les terrains les plus durs, les manœuvres sont indigènes et l'encadrement est français.»

Est-ce ces piémontais qui sont présents pour les travaux de creusement de la Garrigue, on peut le supposer. Mais afin de ne pas rester sur une simple présomption, il convenait de confronter cette idée à quelques éléments concrets afin d'avoir une certitude.

⁴ : « L'émigration italienne de 1830 à 1914 - Causes, conditions et conséquences socio-économiques » - Claude Llinares, Danielle Lima-Boutin. <http://www.procida-family.com/data/docs/emigration-italienne.pdf>

PLONGEE DANS L'ETAT-CIVIL

Pour cela, j'ai exploré la piste des registres d'état-civil, décès et mariages et naissances. Dans l'ordre inverse du déroulement de la vie. D'une part pour voir si dans les actes y figurant se trouvaient des italiens, avec l'origine de leur lieu de naissance (en général, les registres des décès mentionnent les lieux de naissance des personnes décédées). D'autre part pour avoir une idée d'une quelconque implantation par l'union entre italiens et françaises ou italiennes et français. Et en dernier lieu pour vérifier que des descendants de ces ressortissants soient restés à Balaruc.

Les registres de 1875 à 1886 m'ont apporté des éléments qui vérifiaient l'hypothèse de départ. J'ai tout d'abord exploré les registres de décès, en partant de l'hypothèse que vu les travaux dangereux des mineurs, je trouverais peut-être quelques indications.

Le premier décès décelé interviendra seulement le 28 mars 1881 et confirmera mon idée. Il concerne un nommé Manfrino Dominique, âgé de 31 ans, né à Castelnovo (province de Vénétie). La mention suivante est portée sur l'acte :

« Mort asphyxié sous les décombres d'un effondrement de voûte qui a eu lieu à la dite usine des hauts-fourneaux »

Le 30 mars 1881, un écho dans *le Petit Méridional*, mentionnera en rubrique de Balaruc les Bains :

« Une catastrophe s'est produite dans la matinée de lundi. Les arceaux soutenant les magasins de la houille se sont écroulés. Un ouvrier d'origine italienne est mort, un autre de La Peyrade est blessé. »

L'ouvrier décédé n'est pas Piémontais, mais Vénitien, italien du nord-est. Par contre les autres décès répertoriés nous renvoient à la Région du Piémont.

Le 15 février 1882, on trouve un décès à Balaruc le Vieux d'un homme âgé de 39 ans, né à Aliès (Province de Turin). La seule indication que nous possédons c'est qu'il est décédé au domicile du Boulanger Bonnet Emile.

Nous trouvons ensuite un enfant décédé à 17 mois, dont le père, terrassier est né à Felizzano (Région du Piémont)

Début 1884, Géra Maria, 50 ans est née à Brosso (Province de Turin – Piémont)

Le 20 novembre 1884, c'est Bogglione Joseph – 31 ans – Tourneur qui décède, il est originaire de Racconigi (Région du Piémont)

Le 23 novembre 1885, c'est le décès de Viola Françoise – 30 ans – sans profession – née à Cirié (Province de Turin – région du Piémont).

Pour les décès, j'ai indiqué le nom des femmes et des hommes concernés. En ce qui concerne les mariages et les naissances ma démarche ne sera pas la même.

Le besoin de voir si les ressortissants italiens fondaient familles à Balaruc m'a donc conduit à scruter les registres des mariages. Mais la récolte fut maigre.

Pour les mariages, la période étudiée est la même que celle des décès 1875-1886. Nous trouverons seulement trois mariages qui présentent trois cas de figures :

Le premier, le 4 décembre 1881, au cours duquel un Italien épouse une Italienne, tous les deux sont originaires de la Région du Piémont. L'homme de Villfranca d'Asti et la femme de Castelnora d'Asti. L'homme est mentionné *« ouvrier à l'usine des hauts-fourneaux »*

Le second mariage, le 17 décembre 1882, met en présence un ressortissant italien, (tourneur en métaux) – majeur. Il est né à Racconigi (Région du Piémont). Il épousera une jeune fille - mineure – née à Balaruc les Bains, dont le père est agriculteur. C'est son décès que l'on avait retrouvé le 20 novembre 1884.

Le troisième mariage unit un français né à Cette – agriculteur, majeur, avec une femme majeure, née à Elva (Italie Province de Coni – Piémont).

Comme les recensements m'avaient donné quelques indications sur la présence de couples italiens, j'ai donc consulté les registres des naissances afin de voir les résultats de ces unions.

La première naissance apparait en 1879. Entre 1879 et 1886, j'ai dénombré 22 naissances qui m'ont fourni des éléments supplémentaires quant à l'âge des parents présents à Balaruc.

Le 23 décembre 1880 apparait la naissance d'une fille dont le père est terrassier et réside à l'usine des hauts-fourneaux. Il est âgé de 29 ans. Son épouse, du même âge est mentionnée sans profession. Ils auront un garçon le 20 mars 1882 et un autre le 19 juillet 1883.

Le 31 octobre 1882 naît un garçon de père fondeur, lui aussi logé à l'Usine des hauts-fourneaux. Il n'y a aucune référence à l'âge des parents.

L'année 1883 verra la naissance de 7 enfants italiens :

Le premier est né le 27 janvier 1883 d'un père maçon, âgé de 29 ans et d'une mère (sans profession) du même âge. Par la mention marginale portée en regard de l'acte, on apprend que cet enfant se mariera le 12 novembre 1946 à Oran.

Le 30 juillet 1883, un enfant de sexe masculin naît au domicile d'un terrassier âgé de 23 ans, demeurant maison Lassalvy à Balaruc les Bains. Sa mère est également portée sans profession elle a 23 ans.

Le 6 octobre 1883, une fille voit le jour chez un terrassier domicilié à l'usine des hauts-fourneaux, son âge n'est pas précisé. L'âge de la mère, sans profession, n'est pas mentionné non plus

La mention portée en marge nous apprend qu'elle se mariera à Nice le 4 mai 1926.

Le 26 octobre 1883, naît un garçon au domicile d'un couple italiano-français que nous avons déjà évoqué.

Le 2 novembre 1883, c'est une naissance au domicile d'un cordonnier âgé de 28 ans et de son épouse âgée de 25 ans.

Cet enfant, un garçon, décèdera à Lyon le 8 juin 1970.

Le 10 novembre 1883, un autre couple domicilié à l'usine des hauts-fourneaux, voit la naissance d'un garçon. Le père, terrassier, est âgé de 27 ans et la mère, sans profession, a 22 ans.

Le 20 février 1884, Félicie naît au domicile de son père, mineur, âgé de 40 ans et de sa mère, sans profession, âgée de 34 ans.

Le 10 mai 1884, une autre fille voit le jour chez un terrassier âgé de 25 ans et d'une mère, sans profession, âgée de 24 ans.

Cette fille décèdera à Voiron (Isère) le 5 avril 1965.

Le 3 mai 1884, Marie vient au monde au domicile de ses parents, situé à l'usine des hauts-fourneaux. Le père, fondeur, a 30 ans et la mère, sans profession, 27 ans.

Le 22 mai 1884, c'est la naissance de Rose, d'un père terrassier, 35 ans et d'une mère, sans profession, également âgée de 35 ans.

Le 10 novembre 1884, Honoré vient au monde dans le domicile d'un ouvrier mineur, âgé de 43 ans et d'une mère, sans profession, âgée de 28 ans.

Le 15 novembre 1884, Jean, lui naît à l'usine d'Issanka où son père est chauffeur à l'âge de 31 ans et sa mère, sans profession a également 31 ans.

Le 15 mai 1885, c'est une petite Antoinette qui voit le jour, d'un père ouvrier mineur, âgé de 27 ans et d'une mère, sans profession, âgée de 22 ans.

Le 14 septembre 1885, Laurent naquit chez un ouvrier maçon, âgé de 34 ans et d'une mère, sans profession âgé de 32 ans.

Le 22 novembre 1885, la petite Marie naît de l'union d'un terrassier, âgé de 27 ans et d'une mère, sans profession, âgée de 26 ans.

Enfin la dernière naissance de cette période 1875-1886, est celle de Marie chez un ouvrier mineur de 36 ans et d'une mère sans profession, de 26 ans.

On le voit, pour l'essentiel, ce sont des couples dont l'activité de l'époux est liée à celle des hauts-fourneaux.

La moyenne d'âge est de 31 ans pour les hommes et de 27 ans pour les femmes.

Les quelques mentions marginales que j'ai citées montrent que les enfants nés à Balaruc ont fait une vie sous d'autres cieux. En recherchant dans le registre du recensement de 1931, nous n'avons trouvé aucun nom pointé dans les actes évoqués précédemment.

Mais revenons au recensement de 1881, parmi l'ensemble des italiens résidants à Balaruc les Bains, environ 25 mineurs y résident sur les 57 mineurs et terrassiers dénombrés au recensement. Parallèlement les 11 mineurs et terrassiers qui résident à Balaruc le Vieux possèdent des noms à consonance française.



mineurs au milieu du XIXème siècle

Il faut noter cependant qu'à ce recensement de 1881, une colonne particulière est ouverte pour l'usine des hauts-fourneaux. 133 individus, soit 13,40 % de la population totale, sont logés dans 9 maisons et se répartissent en 29 ménages. Dans ce quartier des italiens semblent être pensionnaire de la Cantine Agneau.

Parmi ceux qui habitent à Balaruc les Bains, 4 sont là avec leur famille. Mais on ne les retrouvera pas au recensement suivant en 1886.

Nous avons vu l'article que l'article du *Petit Méridional* espérait beaucoup pour que les chantiers liés à l'implantation de l'usine offrent du travail à la population sétoise. Nous avons vu que le recensement de 1881 permettait de déceler la présence des italiens.

Aussi, profitons-en pour franchir l'étang et porter un regard sur les éléments du recensement de la Ville de Sète à cette même date. Il fait apparaître un nombre important d'italiens – 2.469 (soit 7,38 % de la population totale) et parmi eux un nombre important de journaliers italiens. Le maire de Sète s'en ouvrira au maire de Nice dans un courrier en ces termes :⁵

« Cette possède, comme vous le savez sans doute, une colonie italienne très considérable et qui tend à s'accroître de jour en jour »

Dans ce recensement on comptabilise 565 journaliers italiens, avec une moyenne d'âge de 32 ans. Ce sont surtout des hommes célibataires, très peu sont mariés, mais ils ne sont pas implantés à Sète avec leur famille. Il semble qu'ils soient à la recherche d'un travail saisonnier, puisque nous ne les retrouvons pas dans les recensements suivants.

La recherche du travail saisonnier est valable également pour ceux recensés à Balaruc. A Cette, ils sont nombreux à participer aux travaux du port. Un parlementaire italien, Napoleone Colajanni, déclarera dans les années 1894 :⁶

« Les italiens s'infiltrèrent partout ; dans les caves, dans les mines, dans les travaux agricoles, dans les travaux de terrassement, là où il y a un salaire mesquin à gagner (...) la composition de la masse de nos travailleurs en France et à l'étranger est la plus humble de toutes »

Les journaliers italiens varient dans leurs activités professionnelles. Ainsi celui qui est journalier en 1876 se retrouve mineur dans les carrières de la Ville de Sète en 1881. D'autres sont employés aux chantiers de chemin de fer du port et seront même à l'origine d'une grève qui aurait éclaté au sein des ouvriers italiens. Ils ont certainement fait partie de ceux qui ont pris chaque jour le bateau pour se rendre aux travaux de terrassement de l'usine des hauts-fourneaux.

A Balaruc, les données du recensement de 1886 font apparaître la nationalité des habitants. Parmi les 74 étrangers qui résident à Balaruc, 43 sont italiens (20 portent la mention professionnelle, mineurs, 8

⁵ : Voir mémoire de Magali Llopis

⁶ : Enzo Barnaba, *Le sang des marais*, p.17 – cité par Magali Llopis

celle de terrassiers ou maçons). Parmi eux 5 seulement sont domiciliés au quartier de Balaruc le Vieux. 4 familles sont dénombrées avec un total de 8 enfants.

Au recensement de 1891, nous ne dénombrons plus que 13 italiens, sur un total de 31 étrangers. 2 sont menuisiers (dont 1 avec son épouse qui est française). 1 épicier avec une épouse également française. 1 est cultivateur, il y a une cultivatrice avec un mari français, 1 terrassier avec son épouse, 1 réside à la cantine Agneau près des hauts-fourneaux avec son épouse et 4 enfants et 1 est identifié journalier.

Si on suit la trace de l'évolution de la présence italienne à Balaruc jusqu'en 1931 (Depuis 1887 nous ne parlons plus que de Balaruc les Bains), cela donne les éléments suivants :

En 1896, nous dénombrons 24 italiens et l'émergence d'une immigration espagnole avec 24 dont les métiers sont à peu près identiques à ceux des italiens. Les étrangers représentent à ce moment là 7,54 % de la population totale

En 1901, nous sommes en présence de 34 italiens (dont 6 familles), ils représentent 2,45 % de la population totale et 24,64 % de la population étrangère). Ils occupent des métiers divers allant de l'ouvrier d'usine à Saint-Gobain à cordonnier en passant par cocher.. Les espagnols sont au nombre de 95 et représentent 6,85 % de la population totale et 68,84 % de la population étrangère. 22 sont logés dans ce qui est appelé les Casernes des Hauts-Fourneaux décomposées en 3 Casernes. 17 sont mentionnés avec « ouvrier d'usine Saint Gobain ». 9 « ouvriers d'usine Raffinerie ». Plusieurs journaliers (italiens et espagnols) sont recensés à la Maison Coulon.

Au cours des recensements successifs de 1906 à 1931, l'évolution de la population étrangère à Balaruc sera en progression continu, avec une pause en 1911 et en 1926.

En 1906, il y aura 186 étrangers soit 12,71 % de la population totale

En 1911, 158 étrangers soit 10 % de la population totale

En 1921, nous sautons à 466 étrangers soit 27,18 % de la population totale

En 1926, le nombre des étrangers stagne avec 443 soit 25,83 % de la population totale

Le recensement de 1931 sera un point fort qui mérite qu'on s'y attarde.

Les étrangers représenteront 34,02 % de la population totale (alors que Sète à la même date ne compte que 10,22 % d'étrangers et que la proportion en France est de 6,6 %). Ils représentent 47 % de la population du Quartier des Usines.

Les italiens sont au nombre de 20 ; 10 hommes et 10 femmes (parmi elles deux sont conjointes de français). Deux autres, célibataires (l'une bonne, l'autre masseuse à l'établissement thermal). Pour les hommes, on en trouve 4 qui sont ouvriers à Saint Gobain, 1 qui est maçon à l'usine d'engrais, 1 autre maçon à l'usine Coignot, 1 suivant qui est simplement mentionné maçon et 1 autre mineur. Et deux garçons. Ils sont originaires de différentes régions d'Italie. et sont tous nés à des dates où ils étaient trop jeunes, malgré le travail précoce des enfants, pour participer à l'aventure des hauts-fourneaux.

Deux enfants d'un couple sont nés à Beaucaire. 2 autres à Cette, ce qui signifie bien qu'ils ont voyagé au gré des offres de travail.

Il y a 6 portugais- 1 Tunisien – 1 Algérien et 1 Suisse

Les espagnols à eux seuls représentent 32,74 % de la population totale et 96,23 % de la population étrangère.

Leur nombre de 664 se répartit ainsi :

220 hommes

164 Femmes

132 enfants garçons

148 enfants filles

Il y a 140 familles espagnoles, dont 107 avec enfants, soit une moyenne de 2,62 enfants par famille. Plusieurs familles sont accompagnées de la Belle-Mère qui est généralement la mère de l'épouse.

Pour les principales activités professionnelles qu'ils occupent, nous trouvons :

- 101 travaillent à l'Usine Saint-Gobain
- 48 travaillent à la Raffinerie du Midi (dont 17 femmes)
- 15 travaillent à Lafarge – Pavin
- 2 travaillent à la Compagnie Bordelaise.

Ce petit détour dans les pages des différents recensements et de l'état-civil, est indicatif du rapport de Balaruc à l'immigration via l'expansion industrielle. Mais la caractéristique, pour les italiens, c'est que nous sommes en présence d'une immigration saisonnière.

Les Italiens pratiquent les migrations saisonnières depuis des siècles. Depuis la fin du XVIIIème siècle, les guerres ont déplacé de nombreuses personnes et le mouvement est entré dans les mœurs. Comme il y a encore très peu de formalités, les mouvements de populations sont très fluides et les frontières absolument poreuses. Dans le sud les campagnes de pêche transportaient les pêcheurs jusqu'aux rivages du nord de l'Afrique, Tunisie, Algérie, Libye proches des côtes italiennes, mais aussi de France, semblables pour les produits de la pêche et par le climat.

Dans le nord les paysans des montagnes se déplaçaient vers les proches pays frontaliers. Par ailleurs, il faut noter que l'utilisation de la langue italienne permettait d'établir facilement contact avec la langue occitane en usage à cette époque, autour du bassin de Thau.

L'Algérie, sera aussi terre d'accueil des immigrés. Suite au début de la colonisation, la politique de mise en place des grands travaux: construction des routes, des voies ferrées (en 1863 ligne Oran-Alger), des ports, du barrage du Chélif et l'exploitation des mines de fer et de plomb de l'est algérien relanceront fortement cette émigration qui ne s'arrêtera qu'au moment de la Grande Guerre de 1914.

CETTE PRESENCE ITALIENNE NOUS RENVOIE
A CONSIDERER L'ACTIVITE DES HAUTS-FOURNEAUX

Cette première partie nous a fait participer au travers de la découverte des appartenances professionnelles à l'aventure de la création des Hauts-Fourneaux. Elle nous a montré également que la mise en chantier de cette activité industrielle était à l'origine de la présence des italiens à Balaruc. A ce stade du propos, il convient d'essayer d'en savoir un peu plus sur cette entreprise.

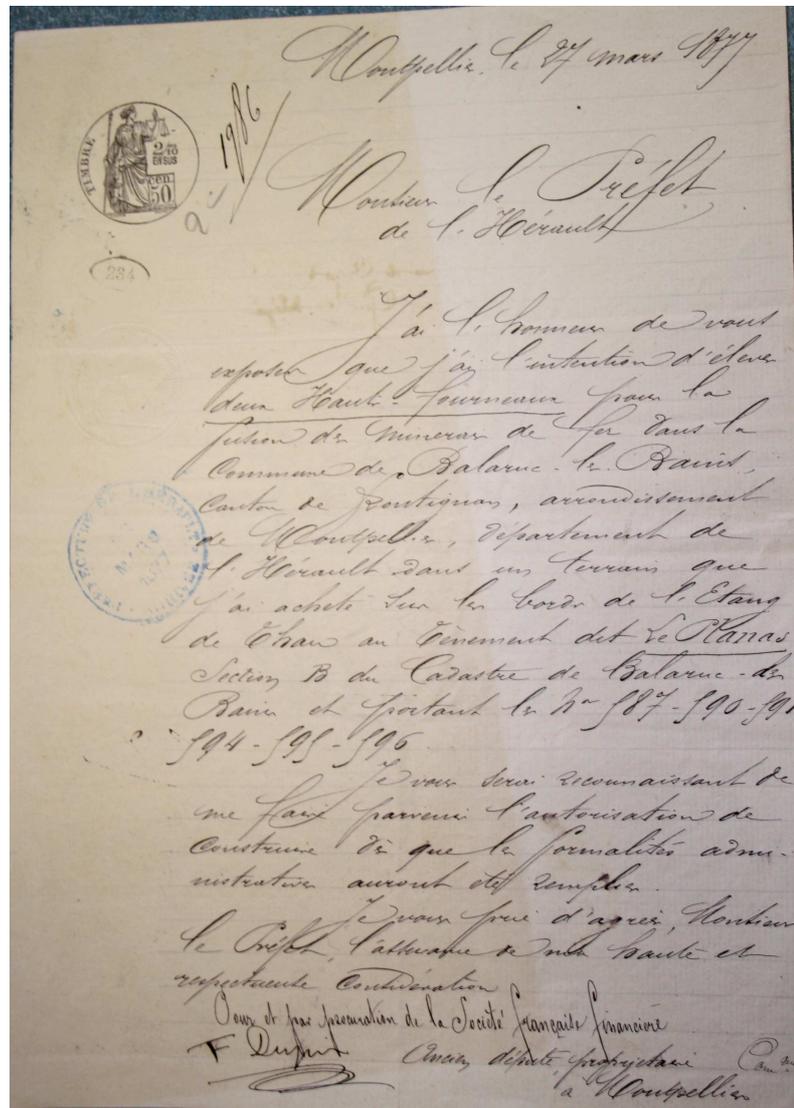
Le 27 mars 1877, Mr F. Dupin, ancien député, propriétaire à Montpellier écrit au préfet :⁷

« J'ai l'honneur de vous exposer que j'ai l'intention d'élever deux hauts-fourneaux pour la fusion de minerai de fer dans la commune de Balaruc les Bains, canton de Frontignan, arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault dans un terrain que j'ai acheté sur les bords de l'étang de Thau au tènement dit le Planas section B du cadastre de Balaruc les Bains et portant les numéros 587-590-591-594-595-596.

Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir l'autorisation de construire dès que les formalités administratives auront été remplies...

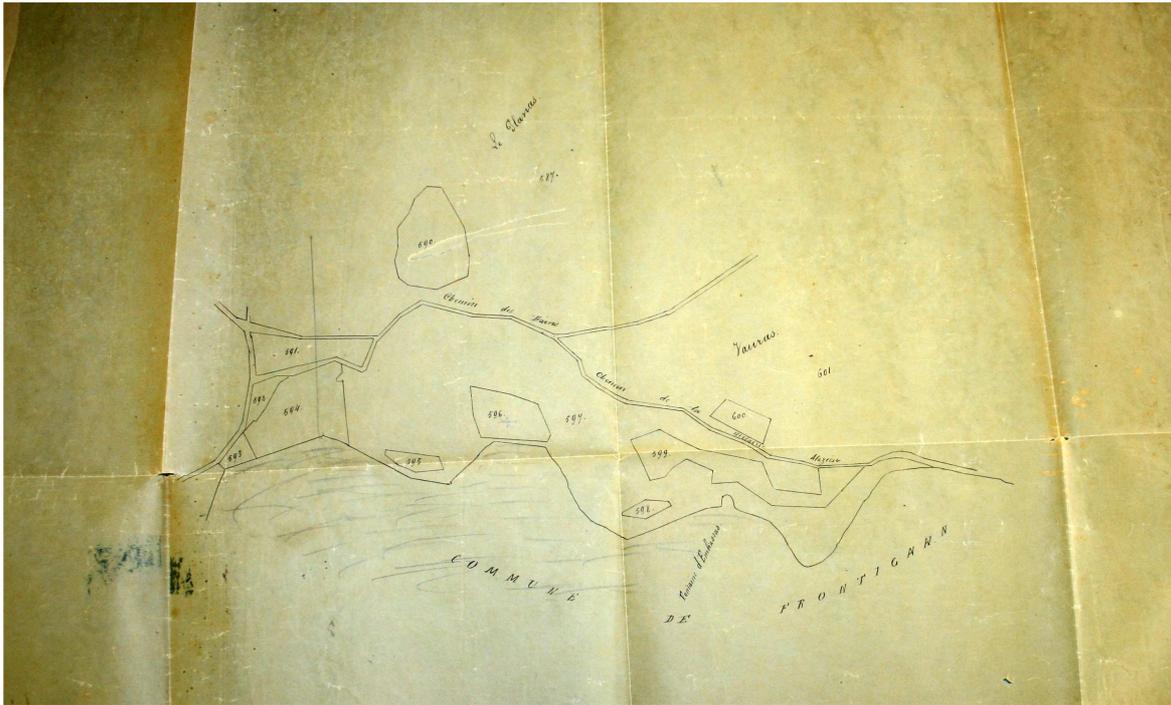
Je vous prie d'agréer... »

(reproduction du document ci-dessous)

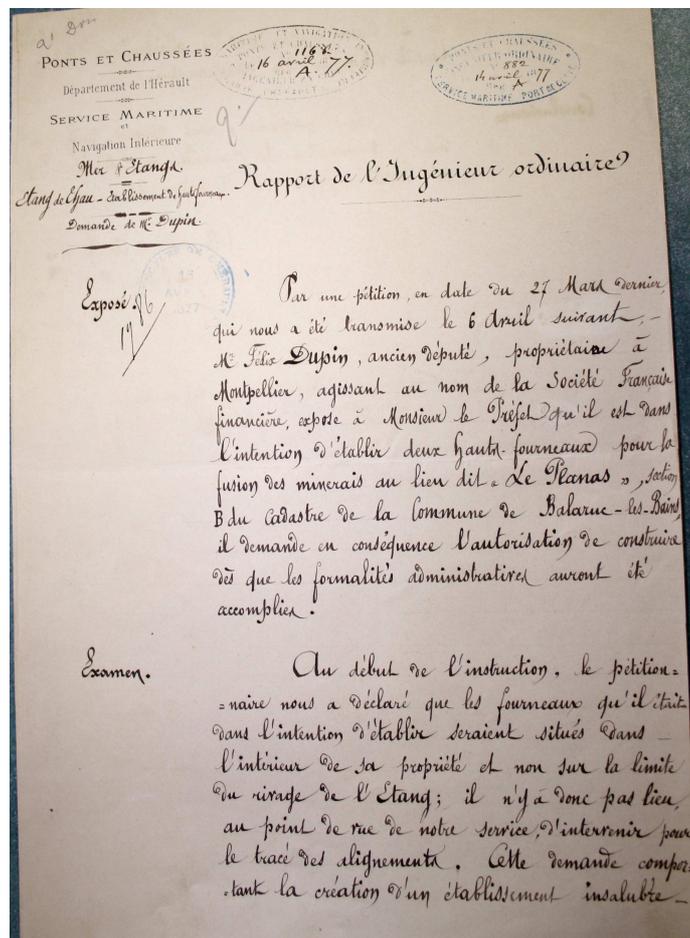


⁷ : Document archives départementales de l'Hérault – série 5 M 347

Un plan sommaire est joint afin d'illustrer le plan cadastral



Le 16 avril 1877, un rapport établi par l'ingénieur ordinaire et signé par l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées « Service Maritime – Navigation intérieure » répond à la demande de Mr Dupin :



« Exposé :

Par pétition en date du 27 mars dernier qui nous a été transmis le 6 avril suivant. M. Félix Dupin, ancien député, propriétaire à Montpellier, agissant au nom de la Société Française Financière, expose à Mr le Préfet qu'il est dans l'intention d'établir deux hauts-fourneaux pour la fusion des minerais au lieu dit « Le Planas », section B du cadastre de la Commune de Balaruc les Bains, il demande en conséquence l'autorisation de construire dès que les formalités administratives auront été accomplies.

Examen :

Au début de l'instruction, le pétitionnaire nous a déclaré que les fourneaux qu'il était dans l'intention d'établir seraient situés dans l'intérieur de sa propriété et non sur la limite du rivage de l'étang ; il n'y a donc pas lieu, au point de vue de notre service d'intervenir pour le tracé des alignements. Cette demande comportant la création d'un établissement insalubre de 2^{ème} classe rentre dans les attributions du Conseil d'Hygiène du département.

Conclusion :

En conséquence nous estimons qu'il y a lieu de transmettre la demande de Mr Félix Dupin au Conseil d'Hygiène du département.

Cette le 14 avril 1877
L'ingénieur ordinaire
L. Delestran

Vu et adopté par l'ingénieur en chef soussigné
Montpellier le 17 avril 1877
Simonéa

La demande sera donc transmise au Conseil d'Hygiène du département qui se prononcera le 1^{er} mai 1877. Seulement deux observations y seront mentionnées, l'une du sieur Barré :

« Le sieur Barré s'étant présenté a déclaré approuvé l'établissement des hauts-fourneaux disant que les chemins n° 29 des Bains à frontignan devait être réparé et tracé le plus directement possible. »

Le sieur Jalabert Noël Jacques déclarera quant à lui approuver l'établissement des hauts-fourneaux.

DEPARTEMENT DEL'HERAULT.
ARRONDISSEMENT de Montpellier.
CANTON de Montpellier.
COMMUNE de Balaruc les Bains.

ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES.

REGISTRE D'ENQUÊTE

Tenu en exécution de l'arrêté de M. le Préfet d. l'Herault en date du 10 Mars 1877, concernant le projet de deux hauts fourneaux

Ouvret le 11 Mai 1877

Cas le

INSTRUCTION.

Le 11 Mai 1877. Nous Maire de la commune de Balaruc les Bains

Vo la pétition en date du 27 Mars 1877 par laquelle le sieur Dupin, ancien député, demeurant à Montpellier, demande l'autorisation de établir deux hauts fourneaux pour la fusion des minerais au lieu dit « Le Planas », en date du 27 Mars 1877

Vo l'arrêté de M. le Préfet d. l'Herault, en date du 10 Mars 1877

1877, qui prescrit une enquête de commodo et incommodo sur cette demande ;

Attesté que les formalités de publication et d'affiche ont eu lieu régulièrement dans la commune.

Avant ouvert le présent registre pour y consigner, dans l'ordre de leur présentation, les observations qui nous seront faites verbalement dans le délai ci-dessus déterminé, et y annexer celles qui nous seront adressées par écrit.

Fait à Balaruc les Bains le 11 Mai 1877

Le Maire,
André Labat

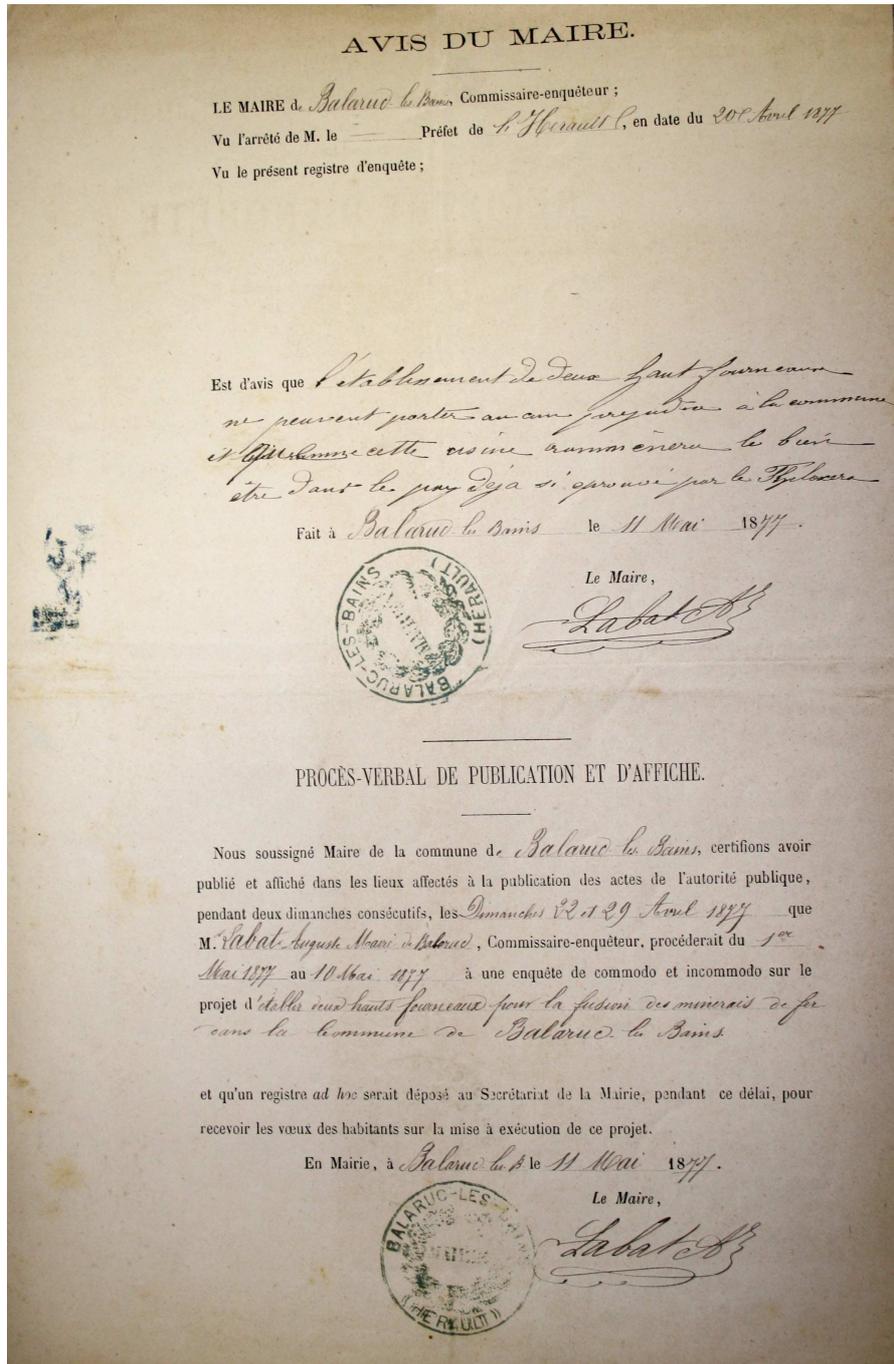
(Savoir les observations.)

Le Sieur Barré s'étant présenté a déclaré approuver l'établissement des hauts fourneaux disant que les chemins n° 29 des Bains à Frontignan devait être réparé et tracé le plus directement possible.

Le Sieur Jalabert Noël Jacques a déclaré approuver l'établissement des hauts fourneaux.

Un avis du maire, sera émis le 11 mai 1877 annonçant par ailleurs qu'un commissaire enquêteur, Mr Labat Auguste, a procédé à une enquête du 1^{er} mai au 10 mai. Dans cet avis, le maire, Labat André déclare :

« L'établissement de deux hauts-fourneaux ne peuvent porter aucun préjudice à la commune et que comme cette usine amènera le bien être dans le pays déjà si éprouvé par le phylloxera. »



Le 14 décembre 1879 *Le journal de Tournon*⁸ par une publicité, permet de voir où en sont les hauts-fourneaux de Balaruc:

Société anonyme des hauts fourneaux de Balaruc - près Cette (Hérault)

Capital social : 3,000,000 de Francs

ÉMISSION PUBLIQUE DE 9,000 OBLIGATIONS

Remboursables à, 500 francs

Chaque Obligation donne droit :

⁸ : Site internet « Mémoire actualité »

- 1°) A un intérêt annuel de 25 frs. payables les 1er juin et le 1er décembre:
2° Au remboursement à 500 frs. au moyen de deux tirages par an.

EXPOSÉ

Les Hauts-Fourneaux de Balaruc sont situés sur l'étang de Thau, en communication avec le port de Cette, à proximité des canaux de Beaucaire et du Midi. Les navires et bateaux accostent dans le port créé devant les Usines. Les chemins de fer P.-L.-M. et du Midi passent à 5 kil., et la ligne de Cette à Montbazin, en construction, traversera les Usines et s'y raccordera très prochainement. Commencés en 1877, deux hauts-fourneaux sont à peu près terminés, • la machine soufflante, construite par le Creuzot, sera montée en juin prochain et la mise en feu aura lieu immédiatement. Ces hauts-fourneaux, dotés des procédés les plus perfectionnés et les plus économiques, produiront cent tonnes de fonte par jour au prix de revient de 88,40, soit, pour 36,000 tonnes par an frs. 3.182.400 Le prix de vente minimum étant de 105 frs. par tonne, soit 3.780.000. Le bénéfice net annuel est de 597.800 L'annuité, comprenant l'intérêt et l'amortissement des 9,000 obligations est de 234.461. Il reste encore un excédent de bénéfices de 363.130

GARANTIE DES OBLIGATIONS

La Société est propriétaire, sans dettes ni hypothèques, de tous les terrains, de deux hauts-fourneaux, d'une puissante machine soufflante, de quatre vastes appareils à air chaud système Cowper Siemens, d'une batterie de huit générateurs à vapeur, de deux machines motrices, d'un outillage parfait, de halles de coulée, magasins, réservoirs, ateliers, maison de directeur, logements d'employés et d'ouvriers ; en un mot, de tout ce que comporte un établissement de cette nature.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

*Les Jeudi 18 et Vendredi 19 Décembre 1879 à la Société Française Financière
18, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris*

Les coupons à échéance de janvier et les titres facilement négociables le jour de leur réception seront acceptés en paiement, sans commission ni courtage. Les formalités seront remplies pour l'admission des titres à la Cote officielle

Les souscriptions peuvent être adressées DÈS MAINTENANT à la Société Française financière. Les Obligations ainsi demandées avant le 18 décembre seront irréductibles. Les Obligations provenant de la souscription publique seront soumises à une répartition proportionnelle.

La Société Française Financière envoie franco sur demande, la notice détaillée.

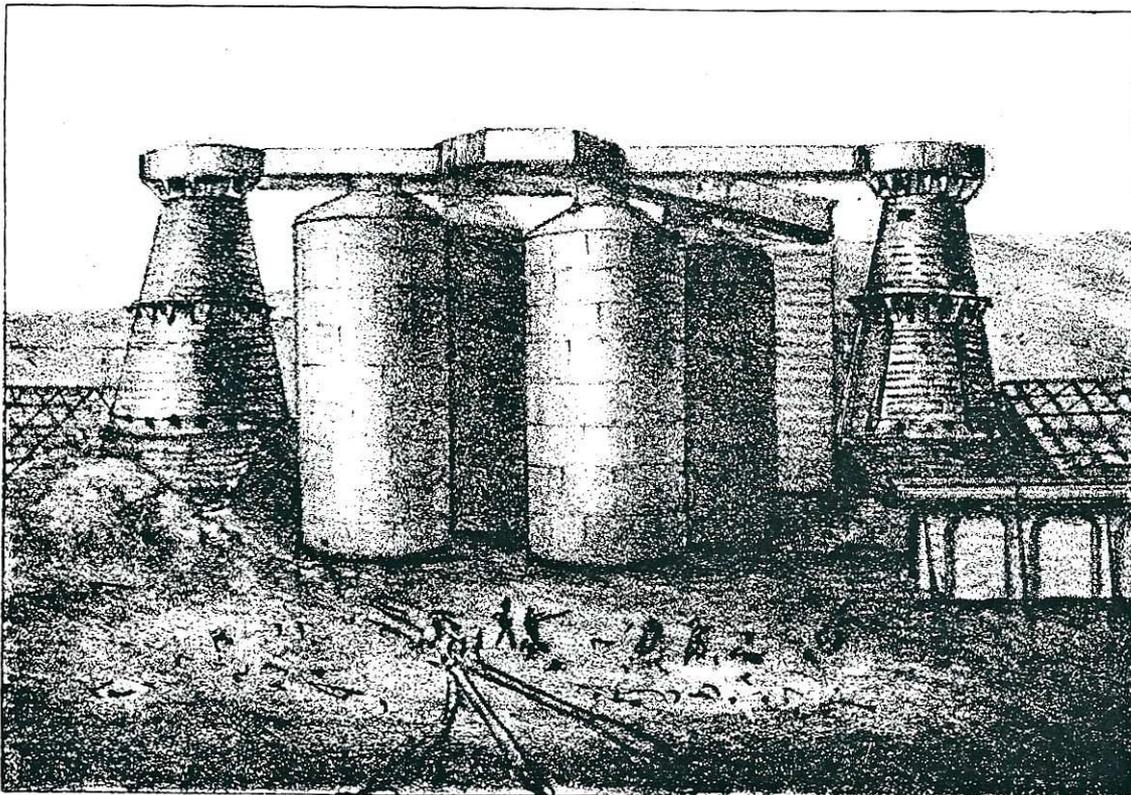
Dans le n°38 (21 septembre 1880) de la revue *Le Fer*⁹ (consultable sur le site de la BNF – Gallica), on trouve ceci :

« Dans le midi sur le littoral à Balaruc, on se dispose à mettre en feu, deux nouveaux hauts-fourneaux installés d'après les perfectionnements les plus récents et qui constituent avec leurs accessoires, une usine modèle.

On dirait à voir les usines françaises gagner le littoral et la frontière que la vie métallurgique fuit le cœur du pays pour se porter aux extrémités... »

En se référant à l'ouvrage d'Albert Fabre édité en 1882, donc établi probablement en 1880- 1881, on a un aperçu de ses hauts-fourneaux :

⁹ : Revue métallurgique commerciale et financière



BALARUC-LES-BAINS

Les hauts-fourneaux.

Le 1^{er} novembre 1881, la revue *le Fer* nous annonce :

« L'activité méridionale n'est pas moindre que dans le nord. A Beaucaire on complète les nouvelles installations pour profiter de la reprise des affaires.

Il en est de même à Balaruc où l'on a commencé le traitement des minerais alumineux de bauxites qui reviennent dit on à 7 frs la tonne aux fourneaux.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la belle installation de Balaruc, dont nous avons du reste déjà entretenu nos lecteurs »

En 1882, on apprend toujours par la revue *le fer* du 4 juillet que Mr de Clerveaux, ancien sous directeur des aciéries de Firminy, vient d'être nommé directeur de la Société anonyme des hauts-fourneaux de Balaruc.

En 1883, les hauts-fourneaux et la raffinerie de pétrole font partie des arguments publicitaires destinés aux curistes ;

BALARUC-LES-BAINS

Près CETTE (Hérault)

DIPLOME DE MÉRITE : EXPOSITION DE VIENNE 1873
MÉDAILLE DE BRONZE : EXPOSITION UNIVERSELLE 1878

Eaux purgatives, salées; magnésiennes, cuivreuses, bromurées et lithinées
Température : 48°

De Paris, Bordeaux, Lyon à Cette par chemin de fer.
De Montpellier et de Cette en voitures particulières
De Cette à Balaruc, traversée d'un quart d'heure en bateau à vapeur
sur le magnifique étang de Thau.

Parmi les nombreuses excursions que les malades peuvent faire à Balaruc, nous pouvons citer la source de l'*Yssanka*, où l'on rencontre les vestiges d'un aqueduc romain que l'on vient d'utiliser pour conduire les eaux à Cette; la petite ville de *Frontignan*, connue de tous les gourmets par son excellent muscat; la ville et le port de *Cette* dont l'importance grandit tous les jours; les salines de *Villeroy* dont la proximité est si avantageuse pour les eaux mères qui viennent dans certains cas rendre plus puissante l'action de l'eau de Balaruc; la ville de *Mèze* remarquable par son grand commerce de vin et les magnifiques chais qu'on y admire; plus loin, l'antique abbaye de *Valmagne*, dont le cloître et la chapelle excitent l'admiration de tous les voyageurs. — A Balaruc même, on peut visiter les hauts fourneaux, la raffinerie de pétrole d'où l'on jouit d'un splendide coup d'œil sur le magnifique lac de *Thau*, dont les eaux bleues sont constamment sillonnées par de nombreux bateaux de commerce et de plaisance, ou par les bateaux à vapeur qui font le service des voyageurs entre *Cette*, *Balaruc* et *Mèze*. — La proximité de Montpellier vient enfin ajouter à la station les avantages et les distractions de la grande ville.

EMMÉNAGEMENT BALNÉAIRE

BOISSON, BAINS GÉNÉRAUX, DOUCHES DE TOUTE ESPÈCE,
BOUES MINÉRALES, PÉDILUVES

TARIF BALNÉAIRE

Boisson, 0 fr. 50. — Bains généraux, douches, boues minérales, 2 fr.
Pédiluve, 0 fr. 80. — Linge et service compris.

EMMÉNAGEMENT DE L'HOTEL

1 ^{re} classe table et logement.	10.50
2 ^e — — — — —	8.50
3 ^e — — — — —	6.50

Chambres et cuisines pour ménages, service à la portion, parc ombreux,
poste et télégraphe dans l'hôtel.

SAISON DU 1^{er} MAI AU 1^{er} NOVEMBRE

EXPÉDITION DES EAUX

L'eau de Balaruc se conserve indéfiniment sans perdre aucune de ses qualités. Pour en faire usage, il faut la faire chauffer au bain-marie jusqu'à 48° centigrade environ, température qu'elle a à sa source.

On expédie l'eau de Balaruc en caisse de 25 bouteilles et de 50 bouteilles.
Caisse de 25 bouteilles, 25 francs, emballage compris
Caisse de 50 — 40 — —

Pour plus amples renseignements s'adresser à M. le Gérant de l'établissement des Bains à Balaruc.

A partir de 1883 les hauts-fourneaux semble avoir des problèmes. C'est par la revue *le Fer* du 2 juin 1885 que l'on l'apprendra:

« Qu'un jugement rendu par le tribunal de commerce a reporté et fixé définitivement au 16 janvier 1883, la date de cessation des paiements de la Société anonyme des hauts-fourneaux de Balaruc, ayant eu son siège, 18 rue Chaussée d'Antin à Paris »

La revue *le Fer* du 15 juin 1886, informe ses lecteurs :

« Le 26 mai, il a été procédé, à Cette, par le ministère de M. L Duran, courtier de marchandises à la vente de 250.000 kgs environ de fonte de moulage, provenant des fourneaux de Balaruc. L'enchère comprenait des lots de 25.000 kg. Le prix a été de 6 frs les 100 kg à prendre au magasin à Cette, paiement comptant sans acompte à l'enlèvement, frais d'enchères 2 % à la charge des adjudicataires. »

Le 18 mars 1888, la revue financière *Le pour et le contre* (BNF Gallica) écrit :

« Les créanciers vérifiés et affirmés de la Société anonyme des hauts-fourneaux de Balaruc, au capital de 300.000 frs, dont le siège était à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, 18, en liquidation, peuvent se présenter de 3 à 5 heures, chez Mr Sauvalle, syndic, quai des Grands Augustins, 25, pour toucher un dividende de 13,70 pour cent, 2^{ème} et dernière répartition. »

Alors que la Compagnie des hauts-fourneaux est dans des démêlés financiers, le Conseil Municipal de Balaruc les Bains examine dans sa séance du 18 janvier 1890 une réclamation des Conseillers Municipaux de Balaruc le Vieux.¹⁰

«...au sujet de la suppression par la compagnie des hauts-fourneaux d'un tronçon du Chemin rural n°25, dit de la métairie Mezieu.

Le Conseil est invité à prendre connaissance de toutes les pièces et déclare que la Compagnie des Hauts-fourneaux a déjà provoqué les formalités voulues pour arriver à substituer légalement le tronçon supprimé par le nouveau tronçon pratiqué par elle et il ajoute aussi qu'il se propose de soumettre cette affaire au Conseil Municipal dans sa prochaine session de février.

Le Conseil approuvera la substitution. »



(Photocopie d'une carte postale déposée, à la bibliothèque de Balaruc les Bains)

¹⁰ : Registres de délibérations du Conseil Municipal de Balaruc les Bains – 1879 à 1889 – Bibliothèque de Balaruc les Bains

On peut supposer, en l'absence de documents officiels que l'activité des hauts-fourneaux cessa entre 1895 et 1902 (1895, étant la dernière date dont l'on trouve trace dans *l'annuaire de l'Hérault* avec pour mention *syndicat des obligations, 2 rue Levat à Montpellier*. Il y a interruption de cette publication jusqu'en 1902 et à cette date les hauts-fourneaux ne figurent plus en rubrique de Balaruc les Bains.

Mais en cette fin de XIX^{ème} siècle, c'est l'aventure du Creusot à Cette qui commence...¹¹

« Si le Cette commerçant d'autrefois semble disparaître, pour plusieurs causes, d'après-nous, que nous n'avons pas à analyser ici, - et peut-être bien aussi, pour une large part, par l'instabilité gouvernementale qui a pour conséquence la mobilité des traités de commerce et des droits ou impôts de toutes sortes – Si Cette, disons nous semble avoir perdu le grand négoce d'autrefois, on ne peut nier que depuis quelques années Cette se transforme en Cité industrielle.

Nous en avons pour preuve déjà, l'installation des usines Pluche, des Usines Saint-Gobain, des Usines de la Compagnie Bordelaise, et maintenant et pour bientôt la création des hauts fourneaux du Creusot.

Or, on nous annonce aujourd'hui qu'une nouvelle usine de pétroles, - et notez bien ceci, La Société Marseillaise, des Pétroles, - va bientôt installer une gigantesque raffinerie dans les terrains que lui concéderait la Compagnie Bordelaise. On parle d'une installation grandiose. C'est ainsi que les pétroles qui arriveraient par les navires appartenant à cette société, et dont deux ont déjà fait leur apparition dans notre port, seraient amenés à l'usine par un tuyau souterrain – espèce de syphon – qui, partant du quai même de débarquement, suivrait la route de Montpellier, le Pont de la Peyrade, et arriverait ainsi à l'usine, sans aucun danger et d'une façon très économique.

C'est donc là la continuation d'un mouvement de transformation de notre Cité que nous nous plaignons à constater et que notre Chambre de Commerce a pris à tâche de favoriser.

Espérons que dans une période de cinquante à cent ans, cette sera devenu un grand centre industriel, très important : tout le dénote. »

Pratiquement cent ans plus tard, en 1985, les industries disparaîtront de notre paysage.

¹¹ : « Journal de Cette » 25 Novembre 1899 – Médiathèque de Sète

LES QUESTIONS QUI DEMEURENT

Dans les débuts de ma recherche, les quelques personnes que j'ai interrogé, m'ont toutes parlé de Bas-Fourneaux, la mémoire collective semble avoir retenue cette appellation, alors qu'à aucun moment je n'ai croisé l'appellation de Bas-Fourneaux.

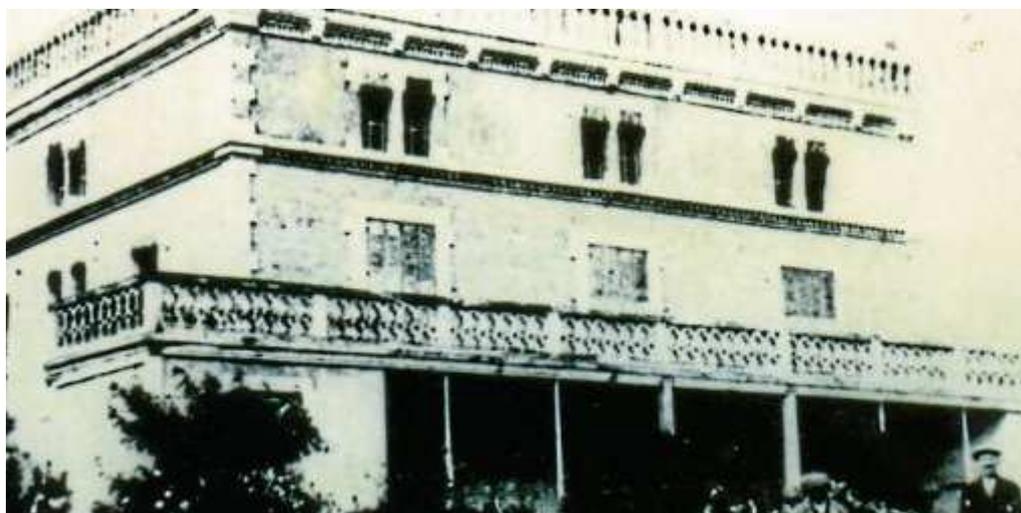
Techniquement on nous explique que le Bas-fourneaux est un four à combustion interne qui a servi, au début de l'âge du fer, à transformer le minerai de fer en fer métallique.

En ce qui concerne l'histoire du nom, il semble que le terme bas-fourneau ne s'est répandu que lorsque le haut-fourneau est apparu. Opposé à l'outil moderne, l'utilisation de ce terme étant chargée d'une connotation péjorative.

Le haut-fourneau est également un four à combustion interne, destiné à la fabrication de la fonte à partir du minerai de fer (ce qui est le cas de ceux que nous venons de côtoyer).

Dans *Midi Libre* du 14 avril 2011, Jean Cano, ancien premier adjoint, parle cependant des hauts-fourneaux en évoquant *Le Château* qui dominait le quartier des usines.

« Une grande et belle demeure s'inspirant du style néoclassique, bâtie au XIXème siècle pour accueillir le directeur des hauts-fourneaux »



Cette demeure sera détruite par les bombardements de 1944.

Château pour le directeur, Casernes pour les ouvriers, les rapports de classes sont ainsi nettement marqués.

D'un site quasiment désertique, rocailleux et caillouteux, les entreprises qui se succéderont en une quinzaine d'années en feront un quartier qui gardera le nom de quartier des Usines. Dégrossi d'abord par les ouvriers italiens, il accueillera ceux venus d'Espagne et portera même le nom de Quartier du Maroc, sans une présence envahissante des marocains, mais les visages bien marqués des familles espagnoles avaient semble-t-il favorisés cette expression. Certains disent que c'était un peu par racisme que cette expression était employée...mais l'explication n'est-elle pas ailleurs ? Complexe et multiple, comme à chaque fois que la mémoire essaie d'illustrer à partir d'un fait, une théorie.

Quartier du Maroc est-ce que la conquête du Maroc par la France – de 1910 à 1930 – n'a pas laissé des traces ? Notamment après les affrontements avec Abd El Krim de juillet 1925 à mai 1926, quand 100.000 soldats français furent envoyés au Maroc aux côtés de 100.000 soldats espagnols. Ensuite l'armée espagnole de Franco utilisa de nombreux soldats marocains recrutés dans le protectorat espagnol, à la fois pendant cette guerre du Rif de 1921-1926 et pendant la guerre d'Espagne de 1936 – 1939.

Le contexte pouvait influencer sur la perception qu'avaient les travailleurs balarucois de la présence nombreuse des espagnols.

Mais ce n'est là qu'hypothèse et piste de recherche pour celles et ceux qui pourraient être intéressés de poursuivre ces réflexions.

Pour conclure, en août 1893, une tuerie eu lieu dans les salins du Peccais à Aigues-Mortes. Gérard Noiriel en a parlé au cours des initiatives précédentes. La compagnie des Salins du Midi avait recruté en masse des travailleurs saisonniers italiens (621 travailleurs essentiellement des piémontais) – 7 à 800 travailleurs français « Ardéchois' ouvriers paysans descendus des montagnes. « Trimards » - ouvriers vagabonds, décrit par le préfet comme « gens sans aveu ». G. Noiriel les définira comme

« un assemblage hétéroclite d'individus sans lien entre eux, si ce n'est qu'ils apparaissent comme laissés pour compte du capitalisme, certains étant entraînés dans la spirale inexorable de la déchéance sociale »

Après une rixe entre *trimards et piémontais*, un massacre résultat d'une véritable chasse à l'homme s'ensuivit. Les estimations vont d'une dizaine de morts (officiellement 8) à 150 morts (selon la presse italienne de l'époque). Il y aura également de nombreux blessés et victimes de lynchage, noyades, coups de bâtons et coups de fusils.

La réaction des français fut vive en plusieurs endroits du Pays, Sète qui connaissait une situation un peu identique (salins et italiens) fut au contraire calme et aucun écho, dans la presse, ne mentionna des réactions à Balaruc.